

**8.6. Lettre du Colonel Jacques Balch au Général Mourgeon,
8 septembre 1998, Décollage du dernier avion
sous les tirs de mortiers.**

le Colonel (CR) BALCH Jacques

Brest le 8 septembre 98

à

M^e le Général MOURGEON
Chef de la Cellule "RWANDA"

Mon Général

en réponse à votre correspondance du 31 aout, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance quelques précisions sur les tirs de mortiers qui ont précédé notre décollage à la fin de l'opération "Amaryllis".

Je précise que ces tirs n'ont en aucune manière gêné l'accomplissement de notre mission puisque cette dernière était terminée et que nous avions reçu l'ordre de quitter Kigali.

Dès la fin du deuxième tir j'ai envoyé un groupe faire le tour complet de l'aéroport et de ses abords afin de trouver et neutraliser cette pièce qui ne pouvait, à mon sens, s'appartenir qu'aux Forces Armées Rwandaises : parmi les forces présentes à Kigali à ce moment là les seules dotées de mortiers étaient :

- 1) les F.A.R : ils nous voyaient partir avec "regret" ... et pouvaient tenir, dans un dernier geste de désespoir, de nous en empêcher.
- 2) le F.P.R : ils attendaient notre départ avec impatience, et n'avaient aucun intérêt à le différer.
- 3) les troupes belges : IMPENSABLE, même si ils souhaitaient, à l'évidence, nous voir rester le pourraient, à leur connaissance, nous nous être ex-

plus longtemps possible à leurs côtés.

Le groupe est rentré de sa mission sans avoir vu la moindre pièce mortie des F.A.R. En revanche une pièce mortie belge se trouvait en bout de piste. Mes hommes ne s'y sont bien sûr pas attardés, leur mission était de trouver un mortie des F.A.R.

La dernière pièce du que je ferai est la suivante : ces tirs ont toujours été effectués à une distance d'environ quarante mètres devant l'avion, en barrage. Il n'y a jamais eu de "correction", il s'agissait donc non de tirs destinés à détruire, mais de tirs d'intimidation, qui visaient à nous empêcher de décoller, d'autant qu'ils se déclenchaient à chaque fois que nous commençions à embarquer dans le C 130.

Voici les faits, partant de là toutes les suppositions ou interprétations sont possibles, mais elles ne resteront en tout état de cause, faute de preuves, que des hypothèses.

~~Signé~~